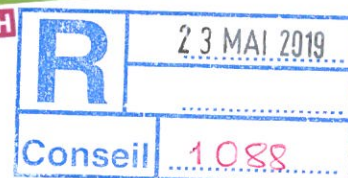


MUNICIPALITE DE
PORRENTRUUY

CONSEIL DE VILLE



Motion

Mieux affronter les défis du réchauffement climatique en renonçant aux aménagements minéraux

Ces derniers mois, plusieurs aménagements minéraux sont apparus sur le territoire communal, à des emplacements auparavant occupés par des espaces verts, par exemple au petit square entourant la fontaine du Faubourg des Capucins et sur la bande de terre en contrebas du stade du Tirage, entre les tribunes et la buvette. Lors de la séance du 28 mars 2019, le groupe PS-Verts, par sa conseillère Christine Choulat, interpellait le Conseil municipal sur le remplacement de ces zones végétales riches par des aménagements inertes. Face à la réponse jugée insatisfaisante, le groupe PS-Verts a choisi de déposer la présente motion.

Dans le contexte du dérèglement climatique, les périodes de canicule seront à l'avenir non seulement plus fréquentes, mais aussi plus longues, avec les conséquences que l'on sait sur la santé publique, l'approvisionnement en eau et la consommation énergétique. Le phénomène est particulièrement aigu dans les villes, où la différence de température peut dépasser les 10 degrés. Dès lors, les collectivités publiques se doivent de prendre en compte la composante du réchauffement dans leurs projets d'aménagement urbain. Une nouvelle donne que la Ville de Porrentruy a du reste déjà intégrée, par exemple dans ses réflexions autour du choix des revêtements de sol.

La minéralisation de l'espace urbain étant la principale source d'îlots de chaleur, la principale mesure à prendre est de favoriser les zones végétales. Celles-ci contribuent à rafraîchir l'atmosphère, à maintenir la perméabilité des sols (qui retiennent ainsi les eaux de surface, importantes régulatrices thermiques) et à préserver la biodiversité. Dès lors, il apparaît que les aménagements minéraux récents vont à l'encontre des efforts qui devraient être faits pour limiter l'impact du réchauffement climatique en ville.

En outre, si les aménagements minéraux semblent à première vue une solution commode pour réduire les coûts d'entretiens des espaces publics, on remarque rapidement qu'il s'agit là d'une fausse bonne idée. En effet, les coûts d'entretien sont certes réduits les toutes premières années, mais la nature reprend vite ses droits : des mousses apparaissent sur les cailloux, des feuilles se glissent dans les interstices et bientôt, il s'avère nécessaire de les nettoyer : une tâche autrement plus fastidieuse que la fauche bisannuelle d'un espace vert de type « prairie fleurie », par exemple. De plus, il est à

www.psju.ch/communal-porrentruy
www.facebook.com/psporrentruy

www.verts-jura.ch
www.facebook.com/lesvertsjurassiens/

MUNICIPALITE DE
PORRENTROY

CONSEIL DE VILLE



relever que dans les zones fréquentées par les enfants, à l'instar de la bande bordant les terrains de sport du Banné/Oiselier/ Tirage, un talus composé de cailloux tranchants et instables n'est pas le revêtement rêvé en termes de sécurité.

À l'heure où les villes commencent à végétaliser les façades et les toits, est-il bien raisonnable de minéraliser les sols là où ce n'est pas nécessaire ? La Ville de Porrentruy a bien compris les défis du dérèglement climatique et démontré à plusieurs reprises sa volonté d'agir pour en limiter les effets. Renoncer dès maintenant aux aménagements minéraux, source importante de chaleur en ville, s'inscrit pleinement dans cette vision. C'est pourquoi le groupe PS-Verts invite le Conseil de ville à accepter la présente motion, laquelle n'aura toutefois pas d'effet rétroactif.

Groupe PS - VERTS

Mathilde Crevoisier

(Handwritten signatures in blue ink)